

	<p>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE  <a href="http://www.ffvl-lpidf.com">www.ffvl-lpidf.com</a>  <b>Ligue Paris - Ile-de-France  de Vol Libre</b>  Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156)  Agrément Jeunesse &amp; Sports N°75 S 131  SIRET N°448 062 091 00021 – APE 9312Z  Siège social : <b>Maison des Associations</b>  <b>22, rue de la Saïda 75015 Paris</b>  <b>adresse postale : Pierre Demeyer</b>  <b>29, rue des Clos-Beauregard</b>  <b>92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44</b>  <b><a href="mailto:president@ffvl-lpidf.com">president@ffvl-lpidf.com</a></b></p>	
--	---	---

Savigny le Temple, le 31 Août 2016

**Chers Amis Biplaceurs,**

**La ligue revient vers vous pour finaliser l'organisation du week-end de remise à niveau Biplace qui aura lieu les samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016 sur Annecy.**

**Afin de participer au mieux lors de ces journées et d'effectuer des rotations plus courtes, la ligue a décidé que seules 8 personnes participeraient au stage.**

**Pour info, au vue du nombre d'inscrits préalables, une deuxième session pourrait être organisée l'année prochaine.**

**Budget :**

- **La participation de chaque biplaceur est de 150 euros.**
- **Pour info la Ligue PIDFC participe exceptionnellement à plus de 800 euros pour cet évènement.**
- **L'inscription finale, c'est-à-dire le versement de la somme citée ci-dessus, est à effectuer avant le 15 Septembre 2016.**
- **Ce versement se fera par virement direct sur internet ( virement sécurisé ) à cette adresse <https://www.billetweb.fr/remise-a-niveau-biplace-parapente-a-annecy>**
- **Les personnes s'ayant préinscrits sur le sondage doodle ont une semaine pour officialiser leur demande. A la suite de cela, l'information sera communiquée à tous les biplaceurs d'Ile de France ainsi qu'aux présidents de clubs.**

**Transport :**

**La ligue louera un Jumpy de 9 places ( 8 participants et le CTN ) qui partira de la région parisienne le vendredi 14 octobre 2016 dans l'après-midi afin d'arriver sur Annecy le soir. Ceci permettant d'être actif le plus tôt possible le samedi matin.**

Le retour est prévu le dimanche en fin d'après-midi ou plus tôt si la météo était capricieuse.

Merci de nous signaler si vous êtes d'accord pour conduire lors de ce déplacement et dans l'affirmative, merci de nous communiquer votre numéro de permis de conduire pour le dossier de location de véhicule.

#### Hébergement et nourriture :

*Un couchage a été réservé aux Alérions (496 route de Bluffy, 74290 Talloires ), comprenant 2 nuitées et 2 petits déjeuners par personne. Pensez à vos effets personnels, les draps sont fournis.*

*Pour ce qui est des petits-déjeuners, ils sont pris en charge dans le prix du gîte.*

*Pour ce qui est de la nourriture, la ligue PIDFC prend en charge 10 euros par repas, soit 5 pour le séjour ( vendredi soir, samedi midi, samedi soir, dimanche midi, dimanche soir )*

*Pour le remboursement des frais de nourriture et de boisson du groupe, utilisez la note de frais ci-dessous en joignant les tickets de caisse originaux.*

#### Divers :

*Pour ce qui est de l'assurance Biplace associatif, elle est obligatoire pour les biplaceurs souhaitant biplacer. **Elle sera vérifiée par le Cadre Technique Fédéral.** Pour l'heure, le CTN serait Mr Jean-Claude Bourdel. Pour les biplaceurs n'ayant pas pris leur assurance durant l'année 2016, ils sont naturellement invités et participeront durant ce weekend mais en tant que passager.*

*Merci de noter les questions ou les thèmes qui vous semblent nécessaire et utiles à votre retour au biplace. Ex : qu'en est-il de la réglementation pénale vis-à-vis des biplaceurs ? qu'en est-il du système André Rose ? etc etc*

*N'hésitez pas, le CTN est là pour ça.*

*Si vous avez d'autres interrogations sur l'organisation de cet évènement, merci de contacter Bruno Legaré ou Yves Michel à cette adresse [secretaire@liguepidfvollibre.fr](mailto:secretaire@liguepidfvollibre.fr)*

*En espérant que ce week-end vous soit bénéfique, la Ligue PIDFC vous souhaite un très bon séjour et une bonne route.*

*A très bientôt*

*La Ligue PIDFC de Vol Libre*



## NOTE DE FRAIS

Nom :

Adresse :

Date :

**JOINDRE LES PIECES  
JUSTIFICATIVES  
ORIGINALES**

**0,30  
€/KM**

DATES	Imputation Analytique	NATURE DEPLACEMENT ou FRAIS ENGAGES	PARCOURS A/R	KM PARCOURUS	COUT KM	AUTRES FRAIS	TOTAL FRAIS
0					<b>€0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00€</b>

**VISA DU  
DEMANDEUR**

Payé par virement ou chèque LCL n° : Date :
--